

Eure-et-Loir → Actualité

PEOPLE ■ L'animateur Stéphane Bern, néo-Eurélien, a assisté, hier, aux vœux de sa commune, Thiron-Gardais

« Je suis un administré comme les autres »

Journaliste et animateur de télévision, Stéphane Bern a assisté aux vœux du maire, hier, à Thiron-Gardais : « Je m'investis dans la vie de ma commune. »

ENTRETIEN

Philippe Dubois

philippe.dubois@centrefrance.com

Depuis près d'un an qu'il a acheté l'ancien collège royal militaire de Thiron-Gardais, Stéphane Bern s'investit de plus en plus dans la vie du chef-lieu de canton, dont il est désormais citoyen. Hier soir, il a participé à sa première cérémonie des vœux, en présence de ses nouveaux concitoyens.

■ **Pourquoi assister à cette cérémonie de vœux ?** A Paris, je suis régulièrement invité à des cérémonies de ce genre, mais ça me barbe. Ici, c'est différent. Lorsque le maire m'a dit qu'il présenterait ses vœux, il m'a paru normal que j'y assiste en ma qualité de Thironnais, puisque je suis inscrit sur les listes électorales de la commune. Je veux montrer que je suis un administré comme les autres et que je m'investis dans la vie de ma commune. Vous savez, selon le dernier sondage du



SIMPLICITÉ. À la fin de la cérémonie, Stéphane Bern, ici avec le maire de Thiron-Gardais, Victor Provôt, a demandé aux Thironnais de le considérer comme un simple administré. PHOTO : P. DUBOIS

Journal du dimanche, je suis la 31^e personnalité préférée des Français. Ça me fait plaisir bien sûr, mais je ne me prends pas au sérieux. Je vis normale-

ment.

■ **Où en sont les travaux de restauration de l'ancien collège royal militaire de Thiron-Gardais ?** Pendant un an, nous avons bien tra-

vailé pour sauver ce joyau du patrimoine avec la Direction régionale des affaires culturelles, l'architecte des Bâtiments de France et Guillaume Trouvé, mon

architecte. Là, on va lancer les travaux.

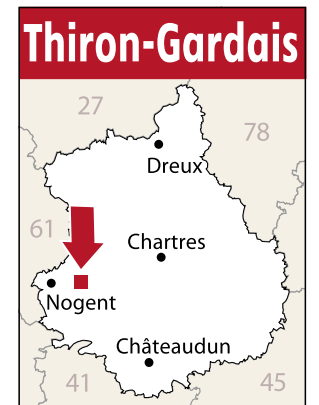
« Je ne veux pas que l'on me prenne pour le Père Noël »

Comme cette bâtisse prend l'eau de toutes parts, nous allons commencer le chantier par la toiture et la charpente, avec des artisans qui travaillent à l'ancienne. Vous devriez voir les premiers échafaudages se monter d'ici quinze jours. La restauration complète du site durera un an et demi à deux ans.

■ **Serez-vous aux festivités du 900^e anniversaire de l'abbaye de Thiron-Gardais, le 31 janvier ?** Bien sûr. La restauration de l'ancien collège militaire ne sera hélas pas terminée en 2014, mais le début des travaux constituera un signal fort pour lancer ces festivités parrainées par le ministère de la Culture, et pour lesquelles j'ai réuni un comité d'honneur composé de plusieurs personnalités.

■ **Qui sont-elles ?** Nous

aurons la présence du prince Jean de France, duc de Vendôme, et de son épouse, qui demeurent à Dreux. Au XVII^e siècle, une de ses ancêtres a offert les bancs de l'abbaye de Thiron-Gardais. J'ai sollicité d'autres personnalités pour participer à ces festivités : Ève Ruggieri, Andrea Japp, Chantal Thomass, Laurent Voulzy. Nous sommes tous tombés sous le charme du Perche et nous sommes mobilisés pour défendre l'histoire et le patrimoine car ça a un impact indéniable sur l'économie locale. Maintenant, je ne veux pas qu'on me prenne pour le Père Noël ou l'organisateur de ces festivités. Je me mets juste au service du maire. ■



UN JOUR, UN CRIME (67)

Il attendait son ex-femme avec un couteau

Le divorce avait été prononcé. Elle avait rencontré un autre homme. Mais son ancien mari ne digérait pas la rupture. Alors un jour, il a pris un couteau.

Martine Pesez

martine.pesez@centrefrance.com

Il est environ 19 heures, le 15 décembre 1989. Des sacs dans les bras, un couple rentre de courses, sous la pluie. Dans la cour de la maison de Dreux, un homme surgit soudain, et porte un coup de couteau à la femme. La lame d'une vingtaine de centimètres la blesse grièvement dans le dos, pénétrant le poumon. Elle glisse au sol. Son compagnon se jette sur l'agresseur, ils luttent un moment puis Claude (*), 51 ans, est désarmé et maîtrisé.

« Il voulait faire mal »

« Quand j'ai vu le sang sur ma femme », dira-t-il au tribunal, « j'ai baissé le bras tellement j'ai été surpris. » Cela a certainement sauvé la vie de la victime. Mais que voulait Claude ? La tuer ? Se tuer sous ses



DREUX, 15 DÉCEMBRE 1989. La victime est évacuée après avoir reçu des soins sur place. ARCHIVES

yeux ? Le savait-il lui-même ? Son état d'ébriété était tel que les enquêteurs n'ont pu l'entendre que le lendemain du drame. « Il ne voulait peut-être pas tuer, mais il voulait faire mal, blesser le corps d'une femme qui ne voulait plus lui appartenir », a dit le procureur, évoquant un geste d'une « logique imperturbable ». Émotionnellement fragile, Claude ne supportait

pas la rupture avec celle qui avait partagé sa vie pendant quatorze ans. « J'ai toujours adoré ma femme », dit-il. « Fixation dans la dépendance amoureuse à l'épouse », analyse un expert psychiatre.

Lorsqu'il a rencontré Élise, en 1975, elle était infirmière dans la maison de repos où il se remettait d'une dépression causée par un premier divorce. Et

le voilà qui, des années plus tard, se retrouve dans la même situation. Impossible, impensable ! Au début, il se dit qu'ils vont se retrouver. D'ailleurs, dans les premiers temps, ils continuent à se voir régulièrement. Puis les relations se distendent, visites et coups de fil se font plus rares. Mais Claude espère toujours. Élise, pense-t-il, est sa femme à jamais. Elle va lui revenir. Mais ce

15 décembre, alors que le divorce est prononcé depuis huit mois, la réalité vient le frapper au cœur.

« Il y avait une paire de chaussures d'homme »

Ce jour-là, il est sorti plus tôt du travail pour passer chez celle qu'il appelle toujours sa femme. Il compte lui demander, ainsi qu'à sa fille, ce qu'elles veulent pour Noël. Élise n'est pas encore rentrée. Elle ne s'attend pas à sa visite. La dernière fois qu'ils se sont vus, elle lui a fixé un rendez-vous pour... janvier. Qu'importe ! Claude va l'attendre. Et c'est ainsi que le drame se noue.

« D'un seul coup, je me suis rendu compte qu'il y avait une paire de chaussures d'homme. » Et ce n'est pas tout : « L'autre » a aussi laissé sa voiture dans le garage. La jalousie sub-

merge Claude. Élise a rencontré quelqu'un. Elle va refaire sa vie. Le roman rose qu'il se raconte autour de leurs retrouvailles vire au noir.

Alors, il va chercher un couteau dans la cuisine, il crève les quatre pneus de la voiture de son rival, il arrache les fils du téléphone et va attendre dans la cour le retour d'Élise.

Devant le tribunal correctionnel, où il comparait pour coups et blessures avec arme, avec circonstance aggravante de préméditation ou guet-apens, Claude a nié avoir prémédité ses actes. « Ça s'est fait tellement vite... » Le tribunal l'a condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans.

« On peut tout comprendre des êtres », a dit l'avocat de la partie civile. « Mais on ne peut pas tout admettre. On peut aimer à en mourir mais pas faire mourir les autres, surtout ceux qu'on aime. » ■

(*) Les prénoms ont été changés.